

# TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE



## *Rapport annuel* 2003–2004



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

Canada

## MEMBRES DE LA TRNEE

Depuis le 31 MARS 2004

Harvey L. Mead (*Président, TRNEE*)  
*Sainte-Foy (Québec)*

Patricia McCunn-Miller  
(*Vice-présidente, TRNEE*)  
*Calgary (Alberta)*

Ken Ogilvie (*Vice-président, TRNEE*)  
*Directeur général*  
*Pollution Probe Foundation*

Harinder P. S. Ahluwalia  
*Président-directeur général*  
*Info-Electronics Systems Inc.*

Edwin Aquilina  
*Conseiller spécial auprès du maire de la ville*  
*d'Ottawa*

Louis Archambault  
*Président-directeur général*  
*Groupe-conseil Entraco Inc.*

Jean Bélanger  
*Ottawa (Ontario)*

David V.J. Bell  
*Professeur d'études environnementales*  
*Université York*

Katherine M. Bergman  
*Doyenne, faculté des sciences et*  
*professeure à la faculté de géologie*  
*Université de Regina*

William J. Borland  
*Directeur, Affaires environnementales*  
*JD Irving Limited*

Wendy Carter  
*Vancouver (Colombie-Britannique)*

Douglas B. Deacon  
*Propriétaire*  
*Trailside Café and Adventures*

Terry Duguid  
*Winnipeg (Manitoba)*

L'honorable Michael Harcourt  
*Président*  
*Comité consultatif externe sur les villes et les*  
*collectivités*  
*Bureau du conseil privé - région pacifique*

Marie-Claire Hélie  
*Vice-présidente*  
*Financière Banque Nationale*

Linda Louella Inkpen  
*St. Phillips (Terre-Neuve-et-Labrador)*

Diane Frances Malley  
*Présidente*  
*PDK Projects Inc.*

Cristina Marques  
*Co-propriétaire et promotrice de constructions*  
*Dreamcoast Homes*

Patrice Merrin Best  
*Vice-présidente exécutive*  
*Luscar Ltd.*

Alfred Pilon  
*Secrétaire général*  
*Office franco-québécois pour la jeunesse*

Qussai Samak  
*Conseiller syndical*  
*Confédération des syndicats nationaux*

Keith Stoodley  
*Directeur, Marketing et ventes*  
*Lotek Wireless Inc.*

John Wiebe  
*Président-directeur général*  
*GLOBE Foundation of Canada*

Judy G. Williams  
*Associée*  
*MacKenzie Fujisawa*

## SECRÉTARIAT DE LA TRNEE

*Directeur général et premier dirigeant par intérim /*  
*Secrétaire général*  
Gene Nyberg

*Adjointe de direction au secrétaire général*  
Hélène Sutton

*Adjointe de direction au directeur général*  
*et premier dirigeant par intérim*  
Claire Aplevich

*Conseillère principale en politiques*  
Carolyn Cahill

*Conseillers / Conseillère en politiques*  
Karen Hébert  
David Myers  
Alexander Wood

*Chargées des projets spéciaux*  
Sara Melamed  
Lisa Woodward

*Associés à la recherche*  
Alex Long  
Erik Sparling

*Gestionnaire des communications*  
Moira Forrest

*Conseillère en communications*  
Kelly Bagg

*Agent de soutien du réseau et du site Internet*  
Edwin Smith

*Conseillère en relations publiques et médiatiques*  
Christine Choury

*Éditique*  
Kindi Chana

*Coordonnatrice du fonds d'information documentaire*  
Angela Kuhn

*Spécialiste de l'information*  
Phyllis Leonardi

*Gestionnaire de bureau et coordonnatrice des*  
*conférences et réunions*  
Cathy Heroux

*Gestionnaire, Finances et administration*  
Pierrette Guitard

*Gestionnaire adjoint, Finances et administration*  
Michael Hammond

*Adjointe, Finances et administration*  
Denise Dinel-Larivière

*Commis, Finances et administration*  
Marie-France Brassard

*Adjointes administratives*  
Lise Bélanger  
Denise Johnston  
Tania Tremblay  
Denise Wilson

*Réceptionniste / Secrétaire*  
Carole Desjardins



## Lettre du président et premier dirigeant par intérim

Juillet 2004

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2003–2004 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE).

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous nous sommes concentrés sur les aspects économiques et environnementaux de plusieurs dossiers clés présentant un intérêt national et international. Les intervenants issus d'un vaste éventail de secteurs ont participé à des discussions importantes. Ces discussions ont portées sur l'élaboration d'indicateurs de développement durable et de l'environnement, la conservation du patrimoine naturel, la viabilité écologique urbaine, le réaménagement des sites urbains contaminés réhabilitables, l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, les marchés financiers et la durabilité, ainsi que les recommandations concernant des mesures à inclure dans le budget fédéral. La TRNEE a également eu le plaisir de publier et de promouvoir activement trois rapports de la série *l'État du débat* au cours de l'année passée.

Au cours du prochain exercice, la TRNEE favorisera des discussions et débats semblables dans plusieurs secteurs de programme, en insistant tout particulièrement sur l'écologisation de la fiscalité et l'énergie, les marchés financiers et la durabilité, la conservation du patrimoine naturel du Canada dans la forêt boréale, et l'énergie et le changement climatique. Nous espérons continuer de transmettre à votre bureau des conseils et des renseignements à jour tout au long de l'exercice 2004–2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations distinguées.



Harvey L. Mead  
Le président



Eugene Nyberg  
Le directeur général et premier dirigeant par intérim

## Table des matières

La TRNEE : aperçu général .....	3
L'année en bref .....	4
Communications et publications.....	8
Perspectives d'avenir .....	9
Énoncé de la responsabilité de la direction .....	10
Rapport du vérificateur .....	11
État de la situation financière .....	12
État des résultats.....	13
État de l'avoir du Canada.....	14
État des flux de trésorerie .....	15
Notes aux états financiers .....	16



Table ronde nationale  
sur l'environnement  
et l'économie

National Round Table  
on the Environment  
and the Economy

## La TRNEE : aperçu général

### Profil

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est un organisme indépendant du gouvernement fédéral, qui a pour mission de fournir aux décideurs et aux leaders d'opinion des informations fiables et des points de vue objectifs sur « l'état actuel du débat » en matière d'environnement et d'économie.

La TRNEE regroupe des Canadiens et des Canadiennes émérites nommés par le gouverneur en conseil pour représenter un vaste éventail de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes voués à la protection de l'environnement et les Premières nations.

### Activités

Créée par proclamation d'une loi du Parlement en 1994, la TRNEE joue un rôle catalyseur dans la définition, l'interprétation et la promotion de principes et de pratiques afférents au développement durable. Dans l'exécution de son mandat, elle collabore avec tous les intervenants au Canada en vue de définir les grands dossiers qui ont des répercussions à la fois sur l'environnement et l'économie, de mieux les comprendre, et de recommander des mesures qui favoriseront un juste équilibre entre la prospérité économique et la préservation de l'environnement.

Les activités de la TRNEE sont concentrées au sein de divers programmes relevant chacun d'un groupe de travail ou d'un comité composé d'au moins un membre de la TRNEE et de représentants du monde des affaires, des milieux gouvernementaux et des organismes sans but lucratif.

Il incombe aux groupes de travail ou aux comités de commander des recherches, de mener des consultations nationales, de produire des rapports sur les domaines d'entente et les divergences de vues, et de formuler des recommandations motivées qui favorisent le changement. Tous les membres de la TRNEE examinent ensuite ces rapports et recommandations avant de les approuver et de les communiquer au public. Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les progrès accomplis, établir des priorités d'avenir et lancer de nouveaux programmes.

### Fonctionnement

Les activités de la TRNEE sont caractérisées par une démarche multilatérale. En créant un climat de confiance propice au débat et à la libre expression de tous les points de vue, la TRNEE a su instaurer un processus qui permet aux intervenants de définir eux-mêmes les liens entre l'environnement et l'économie dans des secteurs clés ainsi que de circonscrire les domaines où il y a entente et d'identifier les causes de divergences et leurs implications pour les orientations politiques et décisionnelles.

Chaque année, la TRNEE entame un processus de planification stratégique pour définir les grands enjeux qui orienteront les programmes à court et à moyen termes. Elle favorise les programmes qui portent sur des dossiers urgents, de nature économique et environnementale, aptes à faire progresser la cause du développement durable.

Les intervenants doivent relever un défi de taille pour faire avancer les choses et maintenir un juste équilibre dans des secteurs vulnérables. Afin de bien jouer son rôle de catalyseur dans ce contexte, la TRNEE traite chaque grand dossier sous forme de « table ronde ».

À cette fin, elle s'emploie à :

- analyser les faits et les tendances de l'environnement et de l'économie;
- solliciter activement l'opinion des principaux intervenants;
- puiser aux résultats de la recherche et des consultations afin de faire le point sur l'état du débat;
- établir les effets de l'action et de l'inaction et formuler des recommandations.

La table ronde constitue une méthode unique de consultation des groupes d'intérêt qui permet de faire progresser divers dossiers mettant en jeu l'environnement et l'économie. Le processus en soi s'avère utile pour surmonter des différends profonds. En outre, les produits (rapports) émanant de chaque programme mettent l'accent sur l'élaboration de politiques générales et la formulation de recommandations pour orienter l'action.

## L'année en bref

### Activités de la TRNEE

#### Réunions

Les membres de la TRNEE se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les travaux en cours de l'organisme, établir des priorités d'avenir et lancer de nouvelles activités. Cette année, les membres se sont rencontrés en mai au Lac Meech (Québec), à Charlottetown en août, à Ottawa en novembre et à Québec en février.

Le comité exécutif de la TRNEE s'est réuni cinq fois au cours de l'année, par appel conférence, et en personne, en avril, en septembre et en novembre 2003, ainsi qu'en janvier et en février 2004.

#### Mesure et évaluation du rendement

Au cours de l'année 2003–2004, la TRNEE a continué de mettre en place et de raffiner son Cadre de mesure du rendement. Appliqué tant à un niveau stratégique qu'à chaque programme de la TRNEE, ce cadre permet de veiller à ce que l'accent soit clairement mis sur les résultats et qu'un plan de mesure du rendement soit élaboré afin d'évaluer la réalisation des résultats escomptés ou les progrès en ce sens. En mesurant le rendement de manière objective et systématique, l'organisme est en mesure de fournir aux parlementaires ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes, une information plus sérieuse et plus objective axée sur les résultats. En février 2004, le Centre d'excellence en évaluation<sup>1</sup> a remis à la TRNEE un prix pour la féliciter de son Cadre de mesure du rendement, reconnaissant ainsi son rôle de chef de file dans le milieu des petits organismes gouvernementaux.

La TRNEE a mis en place un processus d'évaluation destiné à compléter le Cadre de mesure du rendement. Quatre programmes de la TRNEE ont ainsi pu être évalués dans le cadre d'un projet pilote,

soit : le processus d'écologisation du budget fédéral de 2004, le programme de viabilité écologique urbaine, l'initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement ainsi que le programme national de sensibilisation à l'échange de droits d'émission. Les évaluations seront terminées au printemps de 2004.

#### Pratiques modernes en matière de fonction de contrôleur et de gestion

L'introduction de pratiques modernes en matière de fonction de contrôleur et de gestion est une vaste entreprise qui a cours au sein des divers services du gouvernement fédéral. En 2003–2004, la TRNEE a poursuivi les efforts entrepris afin de renforcer les pratiques de gestion dans quatre domaines prioritaires (information intégrée sur le rendement, systèmes appropriés de contrôle, gestion du risque intégrée, ainsi que valeurs et éthique), et elle a atteint un nouveau niveau de maturité dans ce domaine.

#### Leadership en matière d'affaires publiques et de politiques

En février 2004, la TRNEE a reçu du Collège Arthur Kroeger le prix « Affaires publiques » dans la catégorie Leadership en matière de politiques. Le Collège Arthur Kroeger, un département de la Faculté des affaires publiques et de gestion de l'Université de Carleton, octroie cinq prix annuels pour l'excellence en matière de poursuite du bien public dans les catégories suivantes : éthique, discours public, citoyenneté et affaires communautaires, gestion et leadership en matière de politiques. Le prix Leadership en matière de politiques reconnaît le mérite d'une personne ou d'une organisation qui sert de modèle sur la manière de définir une question, de l'étudier et de faire avancer, par la suite, avec succès le processus de la politique publique.

<sup>1</sup> Le Centre d'excellence en évaluation est une société d'État qui exerce un leadership, prodigue des conseils et offre de l'aide en matière d'évaluation au sein du gouvernement du Canada.



## Secteurs de programme

Au cours de l'année, la TRNEE a concentré ses efforts sur huit programmes clés. Chaque programme est dirigé par un de ses membres qui agit comme président du groupe de travail ou du comité chargé du programme. Le groupe de travail est un groupe multipartite qui aide à orienter et à formuler les recommandations du programme, et à indiquer les domaines qui doivent être étudiés de manière plus approfondie. Trois des huit programmes sont parvenus à leur terme au cours de l'exercice qui vient de s'achever avec la publication des principaux résultats et de recommandations dans des rapports de la série *l'État du débat*. Les secteurs de programme sont brièvement décrits ci-dessous.

### Indicateurs de développement durable et de l'environnement

**Objectif :** élaborer un ensemble d'indicateurs à l'échelle nationale destinés à intégrer des considérations d'ordre environnemental au processus décisionnel en matière économique.

L'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE) de la TRNEE a permis de définir une série d'indicateurs venant s'ajouter aux données économiques connues — comme le produit intérieur brut (PIB) et l'indice des prix à la consommation (IPC) — et qui sont destinés à être utilisés par les gouvernements, les entreprises et la société civile.

L'Initiative a pris sa source dans les recommandations de la TRNEE en matière d'écologisation du Budget de 2000, et a vu le jour par son financement prévu dans le budget fédéral de 2000.

L'IDDE a conclu ses travaux par un rapport de la série *l'État du débat* intitulé, *Les*

*indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*, paru au mois de mai. Les six indicateurs, qui comprennent cinq indicateurs du capital naturel et un indicateur du capital humain, sont le couvert forestier, la qualité de l'eau douce, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, l'étendue des terres humides et le niveau de scolarité.

### Conservation du patrimoine naturel

**Objectif :** inciter les Canadiens et les Canadiennes de tous niveaux à prendre en charge la gestion des terres et des eaux (privées et publiques), et à concevoir et à soutenir de nouveaux outils qui serviront à mieux préserver, restaurer et maintenir la salubrité à long terme des écosystèmes.

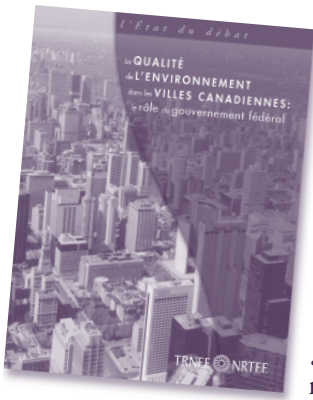
Un rapport de la série *l'État du débat* a été publié en juin et intitulé, *Préserver le capital naturel du Canada : une vision pour la conservation de la nature au 21<sup>e</sup> siècle*. Dans ce rapport, la TRNEE sollicite la participation du gouvernement fédéral dans cinq domaines clés : planification de la conservation des terres; partenariat avec l'industrie sur les terres exploitées; gestion par les collectivités; conservation des écosystèmes marins; et mise en place d'un cadre d'action national.



### Viabilité écologique urbaine

**Objectif :** catalyser la tendance en faveur de stratégies autres ou plus cohérentes, basées sur des principes de développement durable, qui visent à améliorer la qualité de vie dans les villes ou régions urbaines du Canada, ainsi que leur compétitivité.

En travaillant avec les principaux intervenants (y compris des représentants issus de tout le pays, les



trois ordres de gouvernement, le secteur privé et les milieux écologistes), la TRNEE a terminé et publié un rapport de la série l'État du débat intitulé, *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral*. Le rapport, rendu public en mai, lors de la conférence annuelle

de la Fédération canadienne des municipalités qui s'est tenue à Winnipeg, propose 11 recommandations hautement prioritaires, susceptibles d'une application immédiate.



### Écologisation du budget

**Objectif :** *étudier et recommander l'utilisation d'instruments économiques destinés à améliorer la qualité de l'environnement.*

Au cœur de ce programme figure la proposition annuelle d'**écologisation du budget fédéral**, qui consiste à formuler des recommandations au ministre des Finances pour le budget de l'exercice suivant. Dans la formulation de ces conseils, la TRNEE s'efforce de susciter, parmi les intervenants, un consensus sur des initiatives de développement durable qui soient acceptables pour l'ensemble des parties.

La proposition du présent exercice visait le rôle fondamental joué par le capital naturel — les écoservices qui sont essentiels à long terme, à un succès en matière économique — au sein de l'économie canadienne. Elle a souligné la nécessité pour le Canada de mieux prendre en compte l'éventail complet des actifs nécessaires au maintien d'une société et d'une économie saines.



### Écologisation de la fiscalité et énergie

**Objectif :** *faire ressortir de quelle façon les gouvernements peuvent recourir à la politique fiscale comme outil stratégique de réalisation des objectifs d'ordre environnemental et économique.*

En général, les gouvernements ont recours à la politique fiscale (fiscalité et politiques de dépenses publiques) pour générer des recettes et stimuler la croissance de l'économie. Le programme d'**écologisation de la fiscalité et de l'énergie** de la TRNEE vise à faire jouer à la politique fiscale un rôle plus large en l'étendant à l'atteinte de vastes objectifs d'ordre social et environnemental.

Dans le cadre de ce programme, la TRNEE examine des approches visant la réduction de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone provenant des systèmes énergétiques canadiens. Elle compte démontrer, par le biais d'une série d'études de cas et de consultations multilatérales, de quelle façon les politiques fiscales peuvent élargir les options d'énergies canadiennes, en favorisant la production concurrentielle et la consommation de carburants, de méthodes et de technologies de moindre intensité carbonique. Les études de cas exploreront le rôle de la politique fiscale dans la promotion de la commercialisation de systèmes d'énergie basés sur l'hydrogène, la promotion d'énergies efficaces et d'énergie renouvelable.

### Marchés financiers et durabilité

**Objectif :** *examiner la relation entre les marchés financiers, le rendement financier et la viabilité au Canada.*

Le programme sur les **marchés financiers et la durabilité** est une nouvelle initiative de la TRNEE. Elle espère ainsi favoriser un débat multipartite important, neutre et indépendant sur



l'investissement responsable<sup>2</sup> et la responsabilité des entreprises<sup>3</sup> en examinant les liens entre la durabilité (dans ses aspects environnementaux et sociaux) et le rendement financier au Canada.

La TRNEE espère aborder les questions suivantes : Existe-t-il un avantage financier pour les entreprises qui instaurent des politiques de responsabilité? L'instauration de telles politiques est-elle récompensée par les décisions d'attribution des investissements prises par les gestionnaires de fonds communs de placement sur les marchés financiers?

### **Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale**

**Objectif :** *étudier la manière de faire progresser la conservation en maintenant l'équilibre avec les activités économiques exercées sur les terres boréales canadiennes où est prévu le développement des ressources et ce, au moyen d'une réforme de la réglementation et de la politique budgétaire.*

Le nouveau programme, **Conserver le capital naturel du Canada : la forêt boréale**, part du principe que la réglementation et la politique budgétaire sont des outils susceptibles d'avoir des répercussions directes sur la conservation. La réglementation est un outil clé utilisé traditionnellement pour déterminer le mode d'attribution et de gestion du développement des

ressources. La politique budgétaire est un des moyens les plus puissants, malheureusement sous-utilisé, dont disposent les gouvernements pour promouvoir le développement durable d'une manière cohérente et stratégique au sein de l'économie canadienne. Le nouveau programme s'appuiera sur les travaux réalisés dans le cadre du programme Conservation du patrimoine naturel.

### **Énergie et changement climatique**

**Objectif :** *contribuer à une vision à long terme de l'énergie qui soit en mesure de faire face aux défis posés par le changement climatique, la nécessité d'établir une certaine sécurité sur le plan de l'énergie et autres questions du même ordre.*

La TRNEE a entrepris la première phase d'une initiative majeure sur le changement climatique et l'énergie destinée à examiner l'éventualité de réductions futures des émissions, et d'informer les Canadiens et les Canadiennes sur ce sujet. Le programme examinera la relation entre l'énergie, le changement climatique et l'économie, tant dans une perspective canadienne que continentale. L'initiative a été formulée par le Premier ministre au mois d'août 2003 dans un discours annonçant des engagements supplémentaires pour l'établissement d'un plan sur le changement climatique du gouvernement fédéral pour le Canada.

2 La TRNEE définit l'investissement responsable comme l'intégration de critères environnementaux et sociaux —dans la mesure où ces derniers soutiennent la « licence sociale d'exploitation » — aux décisions d'investissement.

3 Dans le contexte de ce programme, la responsabilité des entreprises vise l'examen des mêmes éléments environnementaux et sociaux que dans le cas de l'investissement responsable, mais en le faisant plutôt porter sur la façon dont le capital est réparti dans l'entreprise.

## Communications et publications

En 2003–2004, la TRNEE a poursuivi ses efforts pour se faire reconnaître par les décideurs, les médias et le public en général comme un chef de file dans l'expression d'opinions objectives et la transmission de renseignements analytiques sur « l'État du débat » relatif à l'environnement et à l'économie au Canada. La TRNEE a été très active cette année, avec la publication de trois rapports de la série *l'État du débat* et l'organisation de séances d'information sur la qualité de l'environnement des villes canadiennes, dans ces dernières, d'un bout à l'autre du pays. En outre, la TRNEE a bénéficié d'une vaste couverture médiatique nationale tout au long de l'année sur diverses questions, notamment le réaménagement des sites urbains contaminés, la viabilité écologique urbaine, la conservation du patrimoine naturel et l'élaboration d'indicateurs de développement durable et de l'environnement.

Le site Web de la TRNEE demeure un outil important de diffusion de l'information clé aux intervenants et aux membres du public. En 2003–2004, le nombre de visiteurs « uniques » n'a cessé de croître, pour atteindre environ 50% de plus qu'en 2002–2003. Le site Web est demeuré la source première d'information sur les recommandations relatives à l'Écologisation du Budget 2004, la documentation de base sur l'Initiative des indicateurs de développement durable et de l'environnement (IDDE), le bulletin en Bref de la TRNEE (bulletin électronique qui présente les événements en cours et de l'information sur les programmes), et l'information (y compris les ordres du jour et les formulaires d'inscription) sur les séances d'information de la tournée *Préserver nos richesses : investir dans la qualité de l'environnement des villes canadiennes*.

La bibliothèque virtuelle du site Web offre au public un accès facile à plus de 300 documents de la TRNEE sur le développement durable. Toutes les publications de la TRNEE obtenues par le truchement de la bibliothèque virtuelle sont gratuites. Les rapports de la série *l'État du débat* de la TRNEE jouissent toujours d'une grande reconnaissance. Les rapports qui ont été le plus souvent téléchargés au cours de l'exercice comprennent notamment les trois nouveaux rapports de la série *l'État du débat* qui ont été publiés

par la TRNEE et largement promus durant l'année : *Les indicateurs d'environnement et de développement durable pour le Canada*; *La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral*; *Préserver le capital naturel : une vision pour la conservation de la nature au 21<sup>e</sup> siècle*. Deux rapports uniques ont aussi souvent été demandés : *Réhabiliter le passé*, *Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada* et *Vers un programme canadien d'écologisation de la fiscalité : les premiers pas*.

Les publications de la TRNEE ont aussi continué à être commercialisées et distribuées par l'intermédiaire des **Éditions Renouf Limitée**, selon une formule de recouvrement partiel des frais.

Afin de favoriser davantage l'élaboration d'une réponse cohérente aux questions touchant les villes au Canada, et capitaliser sur les recommandations et les principales conclusions de deux de ses rapports (*La qualité de l'environnement dans les villes canadiennes : le rôle du gouvernement fédéral et Réhabiliter le passé, Construire l'avenir : une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada*), la TRNEE a organisé sept séances d'information dans les principales villes d'un bout à l'autre du Canada (Calgary, Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver).

Les séances d'une demi-journée intitulées *Préserver nos richesses : investir dans la qualité de l'environnement des villes canadiennes*, étaient conçues pour stimuler la discussion entre les leaders municipaux (notamment le maire ou adjoint au maire de chaque ville), les experts régionaux, les principaux spécialistes des questions urbaines et les citoyens intéressés par la manière d'améliorer la performance des villes canadiennes en matière environnementale et économique. Parmi les sujets abordés au cours de chaque séance figuraient l'étalement urbain, la croissance rapide, la saturation du réseau routier, le bruit, le smog, la contamination des sites. En fin de compte, la tournée pancanadienne a permis à la TRNEE de faire participer plus de 1 600 personnes au débat entourant les villes. La TRNEE a aussi pu bénéficier d'une importante couverture médiatique tant au niveau local que national.

## Perspectives d'avenir

Le prochain exercice 2004–2005 sera riche en activités pour la TRNEE. Voici les principales initiatives prévues pour l'année qui vient :

Dans le cadre du programme **Conserver le capital naturel du Canada — la forêt boréale**, une série d'études de cas sur trois forêts boréales au Canada où la biodiversité est marquée et qui ont le potentiel d'influencer les politiques et les intérêts des intervenants seront terminées. Elles porteront sur les régions suivantes : la Muskwa-Ketchika Management Area (située au Nord Ouest de la Colombie-Britannique, qui comprend les régions frontalières avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest), la AlPac Forest Management Area (située au nord est de l'Alberta) et la région de l'Abitibi (située le long de la frontière entre le Québec et l'Ontario). En outre, des ateliers multilatéraux se tiendront dans chaque région au cours du printemps. Le programme conduira à la publication d'un rapport de la série l'*État du débat* au mois de mars 2005.

Le programme **Écologisation de la fiscalité et énergie** compte démontrer, par le biais d'une série d'études de cas, dans quelle mesure la politique fiscale peut orienter la production et la consommation d'énergie au Canada en favorisant des carburants, des méthodes et des technologies de moindre intensité carbonique. Elles examineront l'énergie renouvelable, l'hydrogène et l'efficacité énergétique, et elles seront terminées au cours de l'été.

Le programme **Écologisation du Budget** poursuivra ses recommandations pré-budgétaires annuelles au ministre des Finances ainsi qu'au ministère des Finances.

Le programme **Marchés financiers et durabilité** terminera sa phase de définition de son étendue, commencera à constituer des travaux de recherche et mettra en place un groupe de travail multipartite chargé de guider les travaux de la TRNEE, de fournir des commentaires et, en fin de compte, d'aider à formuler des recommandations pour un rapport de la série l'*État du débat* (censé être publié à la fin de 2005).

Dans le cadre du programme **Énergie et changement climatique**, un document de base repérant les débats les plus urgents et les principales lacunes dans l'information qui sont relatifs aux liens unissant depuis longtemps le secteur de l'énergie au changement climatique, sera publié à l'automne.

La TRNEE terminera l'évaluation de quatre programmes pilotes au cours du printemps; les résumés des quatre processus d'évaluation seront affichés sur le site Web d'ici le milieu de l'été.

La TRNEE poursuivra ses travaux sur l'initiative de fonction de contrôleur moderne de l'organisme afin que les quatre domaines prioritaires (information intégrée sur le rendement, systèmes appropriés de contrôle, gestion intégrée du risque, ainsi que valeurs et éthique) parviennent à maturité. Les travaux porteront notamment sur la finalisation du plan intégré de gestion du risque ainsi que du plan de valeurs et d'éthique.



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Énoncé de la responsabilité de la direction

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

---

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumises à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

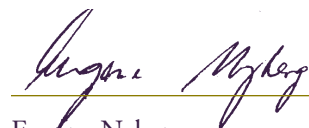
Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le directeur général et  
premier dirigeant par intérim



Eugène Nyberg

La gestionnaire, Finances et administration



Pierrette Guitard, CMA

Ottawa, Canada  
Le 22 juin 2004



Auditor General of Canada  
Vérificatrice générale du Canada

## Rapport du vérificateur

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie  
et au Premier ministre

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Sylvain Ricard, CA  
directeur principal

Ottawa, Canada  
le 22 juin 2004

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État de la situation financière

Au 31 mars

	2004	2003
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs financiers</b>		
Somme à recevoir du Trésor	361 606	239 831
Débiteurs (note 4)	3 414	669
Stock de publications aux fins de revente	17 007	50 018
	382 027	290 518
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	42 085	18 538
Immobilisations (note 5)	330 759	403 104
	372 844	421 642
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>754 871</b>	<b>712 160</b>
<b>PASSIFS ET AVOIR DU CANADA</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	466 528	354 449
<b>Passifs à long terme</b>		
Avantages sociaux futurs (note 7)	118 545	—
	585 073	354 449
<b>AVOIR DU CANADA</b>	169 798	357 711
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DE L'AVOIR DU CANADA</b>	<b>754 871</b>	<b>712 160</b>

Engagements (note 8)

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

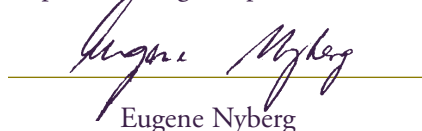
Approuvé par :

Le président



Harvey L. Mead

Le directeur général et  
premier dirigeant par intérim



Eugene Nyberg



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des résultats

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Vente de publications	7 476	3 857
Vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Financement par d'autres ministères (note 3)	—	82 636
Dons et produits du partage des frais	—	7 500
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 526</b>	<b>93 993</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 415 745	2 263 240
Services professionnels et spéciaux	1 085 915	1 706 469
Publications	573 804	374 752
Location	461 127	410 209
Transports et communications	298 319	405 914
Amortissement	112 690	109 680
Mobilier et matériel	86 160	59 530
Services publics, matériel et fournitures	42 886	42 800
Réparations et entretien	23 966	26 975
	5 100 612	5 399 569
<b>Comité exécutif</b>		
Voyages et indemnités de déplacement	7 586	5 978
Honoraires	6 114	5 146
	13 700	11 124
<b>Autres comités</b>		
Voyages et indemnités de déplacement	157 237	204 360
Honoraires	141 566	140 440
	298 803	344 800
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 413 115</b>	<b>5 755 493</b>
<b>COÛT NET D'EXPLOITATION</b>	<b>5 405 589</b>	<b>5 661 500</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### *État de l'avoir du Canada*

#### **Pour l'exercice terminé le 31 mars**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avoir du Canada, début d'exercice	357 711	396 907
Coût net d'exploitation	(5 405 589)	(5 661 500)
Services fournis gratuitement (note 3)	342 584	309 000
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	121 775	(610 902)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 753 317	5 924 206
<b>AVOIR DU CANADA, FIN D'EXERCICE</b>	<b>169 798</b>	<b>357 711</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.



## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### État des flux de trésorerie

#### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2004	2003
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation :		
Moins : Amortissement des immobilisations	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Plus : Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
Variations à l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	2 745	(50 566)
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(33 011)	(12 624)
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(112 079)	624 195
Augmentation des avantages sociaux futurs	(118 545)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 713 022	5 809 598
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	40 345	114 608
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	(50)	—
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	40 295	114 608
<b>ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT</b>	<b>4 753 317</b>	<b>5 924 206</b>

Les notes afférentes aux états financiers en sont partie intégrante.

# Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

## Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

---

### 1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

#### a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

#### b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

#### c) Avantages sociaux futurs

##### i) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.



**ii) Indemnités de départ**

Depuis l'exercice courant, les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoient les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

**d) Débiteurs**

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

**e) Stock de publications aux fins de revente**

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

**f) Immobilisations**

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 \$ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

**g) Services reçus gratuitement des autres ministères**

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

**h) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

### 3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde n'a pas reçu de financement d'autres ministères pour des projets particuliers (2003 – 82 636 \$).

La Table ronde a également engagé avec d'autres ministères des charges de 1 092 133 \$ (2003 – 1 458 289 \$), dont 342 584 \$ (2003 – 309 000 \$) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 302 584 \$ (2003 – 269 000 \$) pour la location de locaux et 40 000 \$ (2003 – 40 000 \$) pour autres services.

### 4. Débiteurs

	2004	2003
Tiers	3 229	669
Autres ministères	185	–
Total des débiteurs	3 414	669

### 5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2004
Améliorations locatives	247 532	—	—	247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	235 381	28 937	55 468	208 850
Mobilier et matériel	174 193	11 408	—	185 601
	657 106	40 345	55 468	641 983

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
Améliorations locatives	88 445	159 087	203 249
Matériel informatique et logiciels achetés	141 915	66 935	89 084
Mobilier et matériel	80 864	104 737	110 771
	311 224	330 759	403 104

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2004 se chiffre à 112 690 \$ (2003 – 109 680 \$).

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

	2004	2003
Fournisseurs	445 038	318 284
Autres ministères	21 490	36 165
Total des crédoiteurs et des charges à payer	466 528	354 449

## 7. Avantages sociaux futurs

### i) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Table ronde au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentait 2,14 fois celui des employés (2003 – 2,14). Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice étaient de 250 389 \$ (2003 – 248 061 \$).

### ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ sont les suivantes :

	2004
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	—
Charge de l'exercice	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(29 257)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	118 545

## 8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 42 850 \$. Les versements minimums futurs sont de:

2004-2005	14 690 \$
2005-2006	14 690 \$
2006-2007	13 470 \$

## 9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

a) **Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :**

	2004	2003
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Rajustements pour les postes sans incidence sur les crédits :		
Moins : Amortissement	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Congés annuels et temps compensatoire	17 962	(13 622)
Avantages sociaux futurs	(118 545)	—
Stock utilisé	(33 011)	(12 624)
Plus : Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	7 476	3 857
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
	4 824 247	5 220 431
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les crédits :		
Plus : Acquisitions d'immobilisations	40 345	114 608
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
	63 892	120 381
<b>Total des crédits parlementaires utilisés</b>	<b>4 888 139</b>	<b>5 340 812</b>

b) **Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :**

	2004	2003
Crédits parlementaires – approuvés :		
Crédits 30 et 30(b) – Dépenses de fonctionnement	4 854 915	5 064 600
Crédits statutaires – approuvés :		
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 670	352 861
Frais de production de publications à des fins de revente	7 476	3 857
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	50	—
	5 214 111	5 421 318
Moins : Crédits non utilisés – fonctionnement	(325 972)	(80 506)
<b>Total des crédits parlementaires utilisés</b>	<b>4 888 139</b>	<b>5 340 812</b>

10. **Chiffres correspondants**

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.